

EXPLICATION BOURSES –Quand-Quoi-Comment –IUT Lyon1

Bonjour à tous

Comme vous vous posez certainement des questions, concernant les bourses Régionale BRMI, Ami et Erasmus, liées à une mobilité future, DUETI ou autre, Trouvez ci-dessous, un petit résumé :

**C'est le dossier de bourse BRMI (bourse région), qui précède les autres.
Il permet en quelque sorte, de gérer les autres bourses, Erasmus et AMI.**

Vous bénéficiez d'une bourse Erasmus, si vous êtes nommé par votre département sur une place dans le cadre d'un accord Erasmus.

Vous bénéficiez d'une bourse AMI, si vous êtes boursier du Crous, quel que soit votre échelon.

La formation DUETI est homologuée par le Crous et l'étudiant conserve le cas échéant, son statut de boursier CROUS.

Vous bénéficiez d'une bourse BRMI dans tous les cas, en complément ou cumul des autres bourses, sauf si vous êtes étrangers et retournez dans votre pays d'origine.

Il y a 4 périodes de saisies pour le dossier BRMI

La Période de saisie du dossier de bourse Régional BRMI est fonction de la date de départ en mobilité.

<u>Départ janvier/février</u>	<u>saisie dossier de mi-octobre à mi-novembre</u>	(semestre 4 par exemple)
<u>Départ mars/avril/mai</u>	<u>saisie dossier de mi-janvier à fin février</u>	(stage par exemple)
<u>Départ juin/juillet/aout/ septembre</u>	<u>saisie dossier de début avril à mi-avril</u>	(DUETI par exemple)
<u>Départ /novembre/décembre</u>	<u>saisie dossier de mi-octobre à mi-novembre</u>	(Peu utilisé à l'IUT)

Ces périodes nous sont imposées et vous devez disposer d'un identifiant et d'un mot de passe spécifique Pour y avoir accès.

C'est le service des Relations internationales (IMI) de votre IUT : Doua/Bourg : Tiphaine Rolland ou Gratte-Ciel : Laurent Simonin qui vous informera de l'ouverture de ces périodes de bourse et vous communiquera les codes.

Soyez sans crainte, personne n'est oublié.

Avant chaque période de saisie de dossier BRMI, le service Relations internationales, interroge Le CMI (Correspondant Mobilité International), de chaque département, pour savoir quels étudiants Sont concernés par une mobilité à l'étranger.

Le service IMI, compare de plus, ces données avec ses propres fichiers pour vérification.

Vous serez averti et invité individuellement par mail (universitaire et personnel le cas échéant)

à compléter votre dossier en temps utile.

Vous aurez alors environ 3 à 4 semaines pour vous connecter au site exploranet de la région Rhône-Alpes

Avec un code spécifique à Lyon 1 que nous vous fournirons.

Concernant la bourse Régionale BRMI, Le dossier à faire est très simple et ne demande de spécifique qu'une lettre de motivation classique et concise.

Vous pouvez consulter dans Claroline Connect, toutes précisions utiles à propos des bourses de mobilités Et de leurs montants pour élaborer un plan de financement

A cette adresse :

<https://clarolineconnect.univ-lyon1.fr/workspaces/188549/open/tool/home#/tab/-1>

Soyez prudent dans vos plans de financement, en tenant compte du fait que le versement des bourses Se fait plusieurs semaines après votre arrivée effective à destination (comptez 4 à 5 semaines)
Que le premier versement est d'environ 80% du montant total et que le solde d'environ 20%
Ne se vous sera versé qu'après votre retour.

Laurent Simonin

Ingénierie Mobilité Internationale - IUT-Site Gratte-ciel

17, rue de France-69627 Villeurbanne Cedex

laurent.simonin@univ-lyon1.fr

04 72 65 53 03